

Supervisory Organisation for Financial Intermediaries & Trustees Organisme de Surveillance pour Intermédiaires Financiers & Trustees Aufsichtorganisation für Finanzintermediäre & Trustees Organizzazione di vigilanza per gli Intermediari Finanziari & Trustees

Objet: Sanctions contre la Russie - Interprétation des mesures de sanctions SECO - OAR

Chers affiliés actifs dans les services liés aux actifs virtuels,

Madame, Monsieur,

Nous aimerions attirer votre attention, dans le cadre des sanctions contre la Russie, sur le document « Aide à l'interprétation des sanction », que le SECO a publié sur la page « <u>FAQ-Sanctions contre la Russie</u> » et qui est actualisé en permanence (dernière mise à jour le 27 août 2024).

Les explications, données au point 2.7.26 concernant les *cryptowallets* et les comptes cryptographiques ainsi que les services qui y sont liés, peuvent être particulièrement pertinentes pour les intermédiaires financiers actifs dans les services liés aux actifs virtuels.

Concernant l'interdiction d'accepter des dépôts et des cryptoactifs prévue à l'art. 20, al. 2, de <u>l'ordonnance instituant des mesures en lien avec la situation en Ukraine</u> (946.231.176.72), le SECO précise notamment que les comptes et les wallets concernés doivent être supprimés. Le blocage des cryptoactifs n'est pas suffisant - au contraire, le solde restant doit être soit restitué aux clients russes, soit converti en une monnaie fiat ou en actifs ne faisant pas l'objet de sanctions. L'acceptation de nouveaux cryptoactifs n'est ensuite pas autorisée.

Nous vous invitons donc, sur la base de l'article 20, paragraphe 2, de l'Ordonnance instituant des mesures en lien avec la situation en Ukraine à prendre les mesures qui s'imposent.

Ces dernières feront l'objet d'un point d'audit particulier.

Nous attirons également l'attention des affiliés qui ont déposé une demande d'autorisation qu'il y a des dispositions supplémentaires.

(2024-09-16-Communication-SO-FIT-Sanctions-contre-la-Russie OS.pdf)

SO-FIT reste volontiers à votre disposition pour toute question éventuelle de votre part.

Votre équipe SO-FIT

Genève, le 17.09.2024